

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 2 mars 2018

1. Urbanisme

• Dossiers d'urbanisme :

Permis de construire :

Mme LABRE Melody	Extension maison d'habitation	26 Grande rue
M. ROY Florent et Mme DAETCU Stela	Maison d'habitation	6 bis rue de la Côte

Déclarations préalables :

M. SAPOLIN Didier	Division de parcelle	1 rue des Routes
Mme LOCATELLI Sophie	Fermeture sous balcon	42 Grande rue
M. VERNEREY Daniel	Panneaux photovoltaïques	17 bis rue de la Vigne

• Lotissement de la Corvée :

Trois cabinets de géomètres-experts ont répondu à notre appel d'offre pour la création d'un lotissement sur les parcelles ZE 21 et 71. Le choix se porte sur le cabinet Coquard pour un montant de 17 100 € TTC (gestion administrative et permis d'aménager) et 14 280 € TTC (maîtrise d'œuvre).

2. Bâtiments communaux

• Maison communale, 2 bis place de la Poste : le Conseil municipal valide les devis suivants :

- Electricité : Michel Balanche
- Chape : SARL Lormet
- Porte et fenêtres : SARL Fenêtres du Doubs

• Logement locatif, 1 place de la Poste : le Conseil municipal accepte la facture Ema Pose pour la fourniture et la pose de la cuisine d'un montant de 2 785 € HT.

3. Matériel et outillage

• Matériel de désherbage : les devis de matériel de la SARL Joseph Manzoni sont retenus :

- Désherbeuse Kersten K820 Pro : 5 500 € HT
- Charoflam 800 : 2 330 € HT
- Débroussailleuse réciprocatrice : 575 € HT

Le Conseil municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. L'achat du matériel est soumis à l'attribution de la subvention.

• Benne : le devis de l'EURL Alfadou est retenu pour 4 520 € HT

4. Budget

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent chapitre 21 : 343 310 €) soit un maximum de 85 827.50 €.

La dépense concernée est la suivante : Aménagement de la maison communale imputable au compte 21318 « autres bâtiments publics » : 20 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter la proposition du Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

5. Ecole et périscolaire

• Périscolaire : le Conseil municipal accepte de verser une subvention de 34 442,89 € à Familles Rurales pour l'année 2018.

• Fête de la musique : une subvention de 100 € est accordée au périscolaire pour l'organisation de la fête de la musique le mardi 19 juin 2018.

• Classe de découvertes : les 58 élèves de CP/CE2, CE1 et CM1/CM2 partiront du 25 au 29 juin 2018 au centre Mer et Soleil à Valras Plage. Le coût est de 18 199,50 €. Le Conseil municipal décide de verser une participation d'un montant de 2 000 €.

6. Randonnées vertes

Dans la continuité des travaux de remise en état des sentiers de randonnée avec la CCVA, le Conseil municipal décide d'adhérer à l'Union des Randonnées Vertes (URV) pour une cotisation annuelle de 40 € afin de terminer le balisage.

7. Assainissement et voirie

• Travaux de remise en état du réseau d'eaux usées entre le 53 et le 55 Grande rue : le devis de l'entreprise Beaud Patrick est retenu pour un montant de 1 760 € TTC.

• Remplacement d'un tampon fonte à Granges de Vienney : le devis de l'entreprise Beaud Patrick est retenu pour un montant de 480 € TTC.

• Nettoyage et pompage du puits perdu de Granges de Vienney : le devis de l'entreprise Franche Comté Assainissement est retenu. Le montant de la facture dépendra des mètres cubes pompés.

• Rue des Vergers : le Conseil municipal valide l'avenant n°1 d'un montant de 9 898,45 € HT, pour l'aménagement de la rue des Vergers. Le nouveau montant du marché s'élève à 95 870,45 € HT.

8. Forêt

Le programme de travaux 2018 proposé par l'ONF est accepté.

9. Informations diverses

➤ Location parcelle F 797 Vergers de Thurey : le Conseil municipal accepte de louer à Mmes Locatelli Véronique et Pralon Martine cette parcelle, d'une contenance de 34 ares, pour un loyer annuel de 50,83 €, révisable selon l'indice du coût de la construction et autorise le Maire à signer le contrat de location.

➤ Dates à retenir :

30 mars 2018	Débat d'orientation budgétaire
10 avril 2018	Cinéma « Cro Man » (film d'animation) à 20h00 salle Charles Parisse
13 avril 2018	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Fermetures du secrétariat de mairie :

- du 17 au 22 mai 2018
- du 7 au 19 juin 2018

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjoints

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98
Claude BELIARD: 06.43.24.21.75
Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72
Claude SIRUGUE: 06.14.71.73.81

Préinscriptions scolaires

(pour les nouveaux élèves)

La préinscription à l'école pour la rentrée 2018-2019 se fera en mairie :

Du 19 mars au 21 avril 2018 inclus

Attention : Seuls les enfants nés avant le 31 décembre 2015 pourront être inscrits.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile récent
- Carnet de vaccination
- Justificatif de l'autorité parentale si les parents sont divorcés ou séparés
- Certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant est déjà scolarisé

L'admission à l'école, sur présentation du certificat délivré en mairie, se fera auprès de la directrice de l'école du 24 avril au 19 mai 2018 (les lundis de 8h30 à 17h30, les mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 17h30) ou sur rendez-vous.

Contact : 03.81.55.23.60

Centenaire de l'armistice du 11 novembre

La commune est candidate pour accueillir une conférence et une exposition proposées par l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) du 27 octobre au 11 novembre 2018.

Cette dernière sera enrichie de documents sur les victimes de la guerre 14-18 de Naisey-les-Granges.

Toutes les personnes susceptibles d'apporter des documents sont les bienvenues.

Info APEN

Vente de brioches

Les enfants de l'école primaire ont la chance de partir cette année en classe découverte à Valras.

Dans le but d'aider au financement de ce projet, l'association de parents d'élèves organise une vente de brioches.

Les élèves passeront vendre ces brioches entre le 12 et le 18 mars et les livreront les 23/24 mars.

Si vous êtes absents lors du passage des enfants mais que vous souhaitez en acheter, vous pouvez contacter Aurélie LAVILLE au 06-45-88-62-64.

Pour nos enfants, pour l'école de notre village, merci.

Ecran mobile

Cinéma « Cro Man » (film d'animation)
Mardi 10 avril 2018 à 20h salle Charles Parisse

